



Ville saharienne et démarche participative : Contribution pour un développement local durable

Abdelhakim Hanafi ^a and Djamel Alkama ^b

^a *Département d'Architecture, Université Batna 1, Algérie*

^b *Département d'Architecture, Université de Guelma, Algérie*

ARTICLE INFO

Article history:

Received 28 January 2020

Accepted 05 October 2020

Mots clés:

ville saharienne, démarche participative, contribution, développement local durable, gouvernance, processus participatif

Keywords:

Saharan city, participatory approach, contribution, sustainable local development, governance, participatory process.

RESUME

Cet article se concentre sur l'appropriation concrète du développement local durable au niveau des villes sahariennes, par les acteurs et les participants (population locale) aux différents modes de gouvernance, de l'action et de la décision collective à la gestion et au développement de la ville. En se basant sur la lecture et l'analyse de différentes oasis au territoire algérien : leurs types, leurs systèmes et leurs modes de création, de structure, de gestion, de gouvernance, d'exploitation, de protection, etc. dans l'objectif d'instaurer une démarche participative contribuant au développement local durable des villes sahariennes présent et future

ABSTRACT

This article concentrates on the concrete appropriation of sustainable local development of Saharan cities, by actors and participants (local population) in the different modes of governance, from collective action and decision to the management and development of the city. Based on the analysis of different oases in the Algerian territory: their types, their systems and their modes of creation, structure, management, governance, exploitation, protection, etc. with the objective to establishing a participatory approach contributing to the sustainable local development of present and future Saharan cities.

* Corresponding author, E-mail address: abdelhakim.hanafi@univ-batna.dz
Tel.: +213 775285053



1. Introduction

A plusieurs discours, on entend parler du terme de la participation des différents acteurs au développement durable et de leurs rôles positifs jouait dans ce dernier. Donc la participation de la population locale est devenue un élément majeur dans les stratégies du développement local durable. En plus la participation améliora le succès et la pérennité des actions et des programmes du développement local durable.

Afin de mieux définir ce qu'est la démarche participative et sa contribution pour le développement local durable des villes sahariennes on a passé en revue à travers cet article sur les potentialités et les défis des oasis et leurs modes de gestion en plus les points forts et essentiels de leurs développements pérennes dans le but de tirer de ces exemples (oasis) les clauses de la démarche participative.

1.1 Problématique

Le questionnement central qui a nourri la réflexion de cette recherche c'est la réussite des villes sahariennes représentées dans l'oasis et la défaillance constaté au niveau des villes sahariennes algériennes de nos jours.

Les oasis, ce sont des établissements humains au centre du Sahara, dans un milieu hostile et aride ont pu offrir à l'être humain un habitat adéquat et cohérent avec la nature. Nos villes sahariennes contemporaines algériennes par leurs manques et par leurs carences dans tous les domaines et tous les secteurs ne cesse de se dégrader jours après jours dans leurs développements locaux. En plus, tous les programmes de l'état et les stratégies pour les développer sont inadéquates et non appropriés.

Pensé et réfléchir à une démarche participative basé sur un processus participatif pour une bonne gouvernance où tous les acteurs (habitants) participent, s'avère nécessaire pour que nos villes sahariennes retrouvent-elles leurs valeurs historiques et leurs autonomies économiques et leurs développements locaux.

1.2 Objectifs

- Echanger les expériences et les connaissances entre le passé et le présent des oasis pour une meilleure gestion durable et collaborative des ressources naturelles.

- Trouver des nouvelles approches pour l'amélioration des structures de gouvernance pour une meilleure gestion des villes sahariennes de point de vu socio-écologiques.
- Renforcer les capacités des communautés et des institutions pour un processus de décision participatif.

1.3 Méthodologie

Ce travail s'appuie sur :

- Une recherche bibliographique et analyse des différents exemples sur la symbiose entre les éléments composant l'oasis (l'eau, la palmeraie et le ksar) qui sont gérés par une gouvernance participative.
- Inspirer de la gouvernance des oasis et tiré des leçons pour une meilleure gestion durable des ressources naturelles.
- Donner les traits essentiels du processus de décision participatif dans l'objectif d'une contribution pour un développement local durable au niveau de la ville saharienne.

2. Le Sahara / le désert

Le Sahara, occupe 10% de la surface du continent africain [1]. Elle s'étale de l'océan atlantique à la mer rouge et du l'atlas saharien à l'Afrique noire [2].

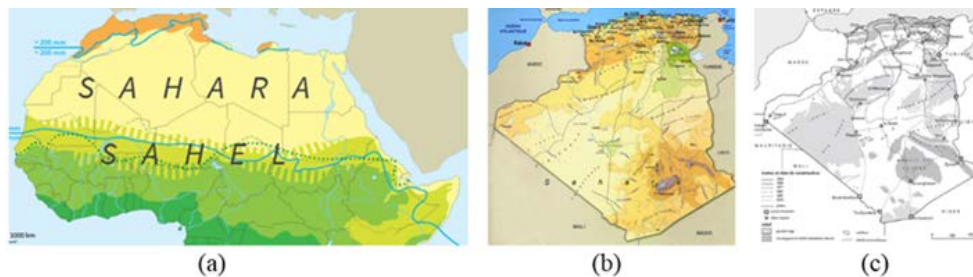


Fig 1. (a) : relative au grand désert le Sahara [3] (b) : la carte du Sahara de l'Algérie.
Source : <http://www.carte-algerie.com> et (c) : la carte de l'Algérie [4].

«L'Algérie, par son histoire et par sa géographie, est connue pour constituer un espace fortement hétérogène » [5] et Selon Chehma. A ; (2011) «L'Algérie est située au nord-ouest de l'Afrique en bordure de la Méditerranée. Elle possède une superficie de 2.4 millions de km², ce qui en fait le neuvième pays du monde par sa superficie et le plus grand pays du continent

africain. Au sud des Monts de l'Atlas saharien, s'étend le désert du Sahara, qui occupe plus de 2 millions de km², ou près de 85 % de la superficie de l'Algérie » [6] et d'après Côte, 1996 le Sahara est un grand espace très particularisé, et ce n'est pas une région fonctionnelle, c'est un monde à part, immense et vide. [7]

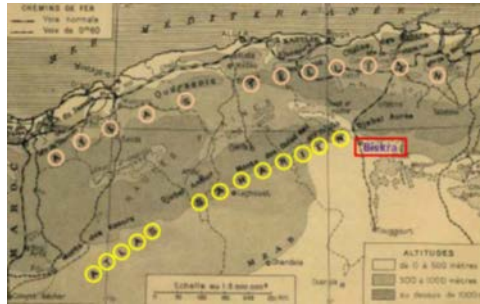


Fig 2. Carte d'Algérie ; atlas tellien et saharien. Source site web : www.Google.com

Pénétrer au Sahara se fait par trois portes situées à l'Atlas saharien [8] ; en direction du centre du désert on passe par Aïn-Sefra, au cœur des Monts des Ksour ; elle est la première oasis rencontrée en venant d'Oran ou de Tlemcen ; la porte orientale du Sahara algérien est la région de Biskra, au pied des Aurès, elle dessert aujourd'hui les principales régions oasiennes : le Souf wilaya d'El-Oued, l'Oued-Righ, Touggourt et Ouargla, ainsi que les régions pétrolières. Au pied des Ouled-Naïl on rencontre Laghouat ; elle est sur le même méridien qu'Alger ; elle permet de passer au mozabite (wilaya de Ghardaïa), puis El-Meniaa, et l'Hoggar, wilaya de Tamanrasset [4].

2.1 Contraintes du Sahara algérien

2.1.1 Contrainte climatique

Le climat saharien est caractérisé par des températures diurnes très élevées à la saison d'été et un régime de vent orienté de Nord-Ouest en hiver à sud-Ouest en été, ces vents sont violents et provoquant des déplacements de dunes entièrement [9].

2.1.2 Contrainte d'aridité

L'indice de l'aridité varie de 4.5 à 5 ce qui correspond à un type de climat aride avec une forte évapotranspiration et des précipitations extrêmement rares et irrégulières [10].

2.1.3 Contrainte naturelle (d'hostilité)

Le principal obstacle à la vie saharienne est bien la difficulté à s'approvisionner en eau soit pour l'irrigation ou pour les besoins de la population. En plus le vent sableux qui rend la vie difficile dans cette région.

2.1.4 Contrainte sociale

Au Sahara l'exode de sa population, surtout les jeunes vers les autres villes particulièrement du nord pour les études et le travail laissent ce territoire vide, dont il est occupé que par 3 millions d'habitants [11].

2.1.5 Contrainte géographique

Le Sahara, un vaste territoire, se présente sur un fond de sable, limité au nord par l'Atlas saharien. En plus caractérisé par une uniformité des topographies.

3. L'oasis

Parler de l'Oasis, c'est évoqué le désert et surtout le Sahara, sa chaleur, son soleil intense, son vide, son territoire vaste et illimité, son aridité ...etc. et à sa palmeraie qui nous envoie directement à l'image de l'oasis. Ce terme est un mot d'origine égyptienne [12]. Pour Lévy. J et al ; (2003) l'Oasis se considère comme « *un lieu habité isolé dans un environnement aride ou plus généralement hostile dont la localisation est liée à la possibilité d'exploiter une ressource, notamment l'eau, pour la pratique de l'agriculture irriguée* » [13], sans oublier que cet élément fondamental n'est pas la seule et unique source de la vie au Sahara [14]. Au milieu saharien l'oasis nous donne la sensation de vie, de protection et de la stabilité. Les oasis en Algérie se situent au nord du Sahara [15].

Tableau 1. Les oasis en Algérie se situent au nord du Sahara [15].

Localisation	Désignation	Obs
60% au Nord-Est	Ziban, Oued Righ, El Oued et Ouargla	La région des Ziban compte elle seule plus de 4 millions de palmiers dattiers et oued Righ 1.7 millions de palmiers. DSA Biskra, (2015) / (DSA : Direction des services agricoles de la wilaya de Biskra).
40% au Sud-Ouest	M'Zab, Touat et Gourara	/

L'origine de la création des oasis c'était le système de relais où les oasis se sont développées dans des zones arides mais à des endroits favorables au passage des caravanes et du commerce en formant des routes stratégiques, il est ainsi généralement admis que c'est la vie relationnelle qui à l'origine des créations d'établissements humains dans ces régions, l'eau n'étant qu'un facteur de localisation de maintien et de développement [16].

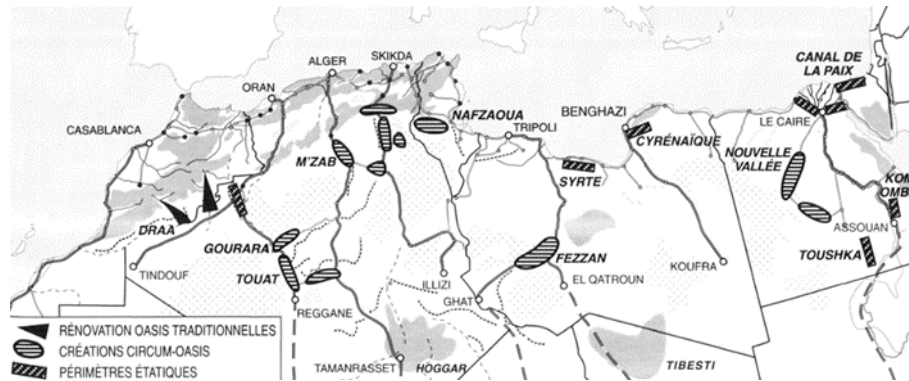


Fig 3. Carte présente les passages des caravanes (commerces) et les routes stratégiques [16].

3.1 Types d'oasis

Il existe plusieurs types des oasis et cela selon le système d'irrigation choisit.

Table 2. Relatif aux différents types d'oasis [17].

Désignation des oasis	Types de systèmes d'irrigation
Oasis des Ziban	▷ Irrigation par les sources
Oasis d'Ouargla	▷ Irrigation par les puits artésiens
Oasis de touât, Gourara et de Tidikelt	▷ Irrigation à foggaras
Oasis de la région de Souf	▷ Palmeraies situées dans les ghouts
Oasis fluviales	▷ Palmeraies de Ghoufi, du M'zab, d'oued Bechar

3.2 L'oasis : le génie humain en action

L'oasis ne se limite pas uniquement à sa palmeraie, c'est un lieu habité situé dans un territoire aride et hostile, en plus c'est un espace de sédentaires pour les gens et les caravanes. L'oasis dont son ksar prend l'image de la médina du nord [18].

La vie de l'oasis demeure singulière, et pour qu'elle vive ses habitants ont adopté des techniques Ingénieuses, adaptés aux conditions locales difficiles, ces dernières sont relatives

pour l'irrigation de leurs palmeraies. La maîtrise du facteur vital qu'est l'eau, ou bien pour la construction de leurs habitations (le ksar) [28].

3.3 Technique de construction

L'observant à l'oasis distingue les spécificités physiques et spatiales qui fondent le particulier de l'harmonie et la cohérence qui porte l'oasis et ses composants, sa forme, sa structure et le fonctionnement du ksar.

Le ksar est une agglomération relativement importante dans les zones arides et sahariennes ; une ville, un village ou tout simplement une agglomération de maisons, souvent denses et serrées [44].

Le ksar dans sa forme, sa structure et son organisation spatiale ou fonctionnelle est considéré comme un modèle réduit de la cité arabo-musulmane. Et la prononciation locale du ksar c'est « gçar », c'est un terme d'origine arabe Kasr [24]. Le ksar était le résultat de convergence de plusieurs facteurs, d'une part, facteur socioculturel et d'autre part, facteur environnemental, qui ont engendré sa morphologie et son organisation spatiale très spécifique [25].

- Facteur environnemental s'intégré dans la nature et avoir les matériaux de constructions d'elle-même.

- Facteur fonctionnaliste, dont tout le bâti existant au sein du ksar est nécessaire en plus c'est une réponse à un besoin fonctionnel.

- Facteur défensif, tous les ksour sont fortifiés par des remparts pour des raisons de guerre.

Concernant le maillage du tissu urbain du ksar il est confectionné d'une façon homogène, en plus c'est l'expression physique de la forme urbaine, dont il s'est composé selon la superposition de trois ensembles : les découpages fonciers, les constructions et le réseau des voies [26].



Fig 4. (a) : Béni-Abbès, Ksar célèbre de la région de la Saoura et sa palmeraie.
(b) : Taghit est une commune de la Wilaya de Béchar en Algérie, située à 93 km au sud-est de Béchar. Source site web : <http://www.aps.dz>

Pour la réalisation des maisons oasiennes, tous les habitants du ksar se rassemblent pour donner main à celui qui en a besoin. Cette participation s'appelle « La touisa » dont tous les habitants se réunissent, s'organisent et se partagent les tâches dans l'objectif de construire une nouvelle maison. Les matériaux de construction sont locaux, les briques en terre « Toub », les poutres, les poutrelles et les poteaux proviennent des palmiers [15].

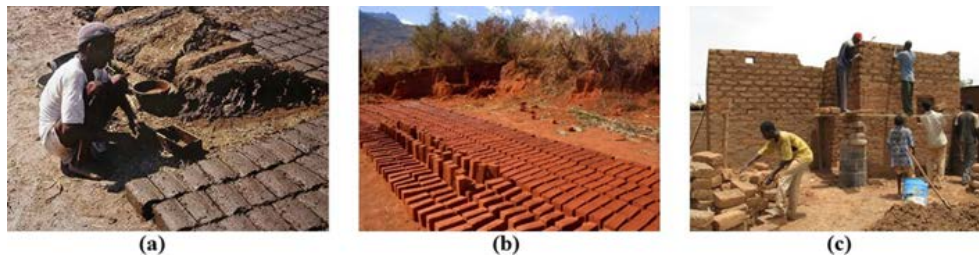


Fig 5. (a) : relative à la fabrication de la brique en terre crue (75% de terre, 20% de la paille et 5% d'eau). (b) : l'opération de séchage par l'exposition au soleil et (c) : construction d'une maison par la brique en terre crue. Source : archives l'auteur.

3.4 Technique de plantation

L'oasis est une agriculture qui est née au Sahara [27]. L'oasis cette tache verte immuables (qui dure pour longtemps) dans un immense et vaste territoire saharien hostile et difficile à habiter et à vivre.

Elle représente un havre de vie qui se conjugue entre l'homme et le dromadaire, l'eau, le soleil et surtout le palmier-dattier [20]. Sans oublier que les échanges commerciales et transsahariens s'étaient développés et appuyés sur l'agriculture des oasis et sur le fond de cet agro-système. Les Oasis en général sont des espaces de vie, d'équilibre dans un milieu fragile et de système de production intensive d'aliments avec tous ses genres : dattes, fruits, maraichère, etc. A vrai dire ; l'oasis est un écosystème « artificiel », fondé et maintenu par l'homme grâce à une gestion rigoureuse des ressources naturelles sur trois strates (étages) : la strate herbacée (potagers), la strate arbustive (arbres fruitiers) et la strate arborée (palmiers dattiers) [28].



Fig 6. (a) : différentes strates de l'oasis [18]. (b) : Cultures sous palmiers et jeunes plants dans l'oasis de Sidi Khaled [19].

La maîtrise de l'eau ce facteur vital nécessite une collaboration et un effort collectif pour l'exploiter d'une manière rationnelle. Le contrôle de l'eau constitue le pilier central dans l'organisation de l'oasis [20]. Chaque oasis avait sa technique d'irrigation de sa palmeraie.

- On commence, par les oasis d'Ouargla ou des Ziban, qui se sont des oasis situées sur une cuvette de l'Erg oriental ; des puits traditionnels sont utilisés pour l'irrigation de la palmeraie.

Le partage de l'eau entre les membres de la communauté se fait suivant un ordre en unité de temps.

- Les oasis basées sur l'utilisation des Ghouts sont dans la région du Souf ; L'excavation du sable hors de la cuvette se fait d'une façon manuelle par les hommes et le creusement s'arrête juste à l'approche du toit de la nappe où on y installe la palmeraie. L'avantage de cette technique elle permet de créer un microclimat soit pour la palmeraie ou bien pour les autres cultures.

- Pour la région du Sud-Ouest de l'Algérie : Touat, Adrar et Gourara, vu les conditions hydrogéologiques et topographiques ils utilisent la foggara qui est un système de captage horizontal des eaux souterraines. Elle est connue sous le nom de «qanat» [22].

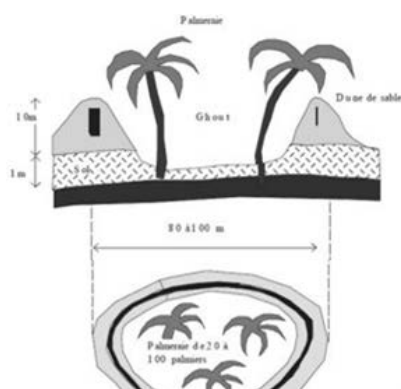


Fig 7. Relative à la plantation de la palmeraie au Ghout / oasis à El-Oued / la région du Souf / Algérie [21].

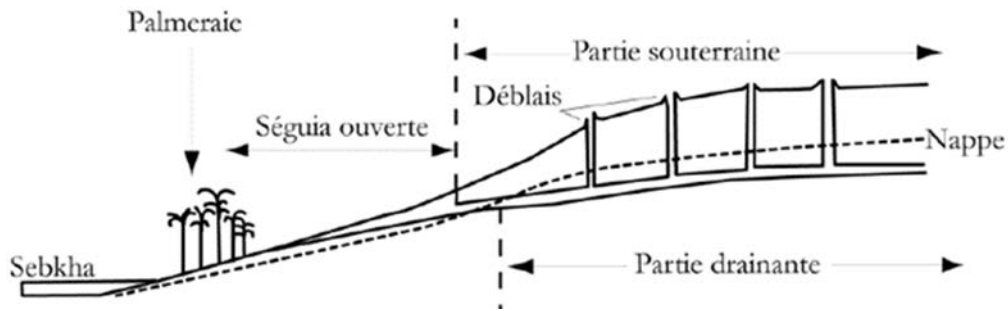


Fig 8. Relative au principe du fonctionnement d'une foggara [16].

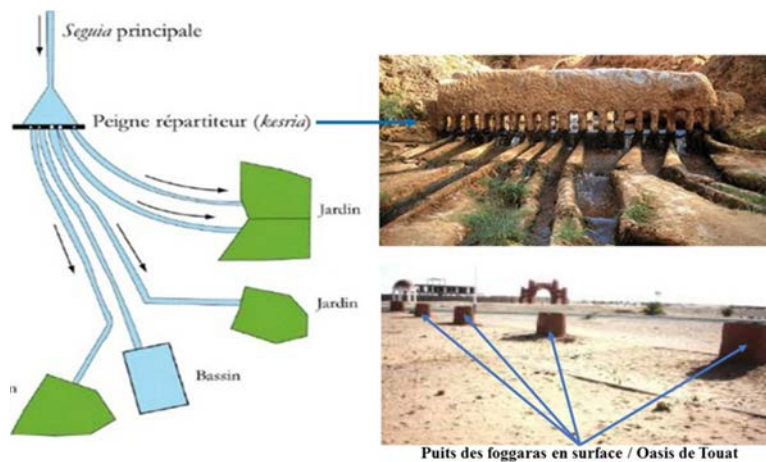


Fig 9. Relative à l'irrigation par foggara et à la hiérarchisation d'un réseau de séguia [16].

- Pour les oasis du M'zab, on cite les cinq villes-oasiennes : Ghardaïa, Malika, Benisguen, Bounoura et El-Atteuf, de trouvent sur des terres fertiles [23]. Le système hydraulique adapté repose sur une nappe d'inferoflux (l'écoulement de l'eau qui se produit sous une rivière) alimentée artificiellement par des barrages et de peigne et de plaine d'épandage [20].

Il est à préciser que le choix de la situation et l'emplacement de l'oasis ne manque pas d'importance des facteurs déjà cités [18].

- L'endroit et le lieu de l'oasis doit répondre à une situation stratégique,
- Elle s'insère dans un réseau routier.
- Le meilleur choix de la situation et de l'emplacement.
- Endroit offrant tous types de sécurité (temps présent et future).
- Meilleure accessibilité.
- Possibilité d'extension sans contraintes.
- À la proximité des ressources (l'eau).

3.5 Rapport oasis / environnement, une symbiose mutuelle

Vivre dans une oasis, exprime l'ingéniosité d'une société ayant pu vaincre un milieu hostile et défavorable au peuplement. Au Sahara les gens cherchent toujours à se protéger du soleil et du vent, pour cela, la conception d'une architecture intravertie était installée et d'un urbanisme avec des solutions techniques adéquates qui ont donné des habitations et un tissu urbain possédant une esthétique spéciale [23].



Fig 10. Représente la transformation du désert (le Sahara) avec ses dunes de sables à une oasis où la vie / le ksar, l'ombre, la palmeraie et l'eau. Source : archives l'auteur.

Le génie que la société oasienne manifeste dans la production et l'organisation de son espace soit intérieur de son habitation ou extérieur au niveau du ksar. Commenant par le choix du site de l'oasis et de son ksar, la hauteur des maisons, les matériaux choisis et employés, la largeur des rues, le tout relatif à l'oasis se riposte aux contraintes de l'écosystème. En effet, le ksar en relation avec la palmeraie il est la forme construite la mieux adaptée aux conditions climatiques arides du Sahara. Par contre les autres modes de construction nécessitent énormément de solutions techniques, architecturales et urbanistiques, comme la climatisation, la ventilation et le chauffage [24].

3.6 Composition de l'oasis / système oasien

Tout d'abord il faut mettre en évidence le rôle jouait par l'oasis car cette dernière a constitué le fondement principal des processus de l'urbanisation du Sahara, et selon son importance, parfois il était lié aux différentes activités agricoles, et aussi à son position stratégique et géopolitiques, on cite les oasis de Djanet, Tamanrasset et Tindouf. Pour le commerce et les services Biskra, Ouargla et Ghardaïa. Et relativement au potentiel industriel les oasis de Béchar, Hassi-Messaoud et Hoggar [30].

Les composants de l'oasis (système oasien) sont :

- Le premier est l'essentiel composant de l'oasis, c'est la palmeraie (Phœniciculture), sans cet élément nourricier soit pour la population de l'oasis elle-même ou bien les passagers des caravanes il n'existe pas d'oasis et on parle plus de l'urbanisation au Sahara. Sans la palmeraie il n'aurait pas un environnement vert, frais, adéquat pour la vie humaine tout en répondant aux conditions bioclimatiques et écologiques ou s'insèrent dans des logiques socio-économiques [31].

- Le deuxième élément : L'eau c'est le facteur vital pour l'irrigation de la palmeraie et l'alimentation des habitations de l'oasis.

- Le troisième élément l'habitat : généralement c'est le ksar.

- Le quatrième élément la population (l'homme)

Reste à expliquer, que l'oasis n'est pas l'addition de ces quatre éléments, l'oasis est un système où tous ces éléments sont en interdépendance entre eux. Chaque élément est fondamental et essentiel pour l'oasis et les autres éléments. En plus, l'oasis était gérée par une gouvernance participative où toute sa population participe à sa création, son extension, sa protection, sa réhabilitation en cas de dégâts, sa gestion ...etc. et toute la population respecte les décisions du conseil de l'oasis.

4. Gouvernance participative

Le terme «gouvernance» provient du verbe grec «kubernân» qui signifie «piloter un navire ou un char ». Ce terme était employé en français comme synonyme de «gouvernement» jusqu'à la fin du XVIIIe siècle pour être repris dans le sens anglais «gouvernance » dans les années 80.

Le concept de la gouvernance est apparu, en premier lieu, dans la sphère privée comme un standard de comportement des dirigeants ou des membres du conseil d'administration leur permettant de se prémunir contre une mise en cause judiciaire de leurs responsabilités par les actionnaires. Dès lors, le concept de gouvernance n'a cessé d'envahir plusieurs domaines. Nous entendons principalement parler de la gouvernance d'entreprise, de la gouvernance publique, de la gouvernance environnementale, de la gouvernance territoriale, de la gouvernance urbaine, de la gouvernance mondiale ...etc. l'usage de ce terme est vaste et touche plusieurs domaines [32]. La gestion de l'oasis c'était par une gouvernance participative au niveau de l'oasis dans sa globalité et au niveau de chaque élément structurant cette dernière [19].

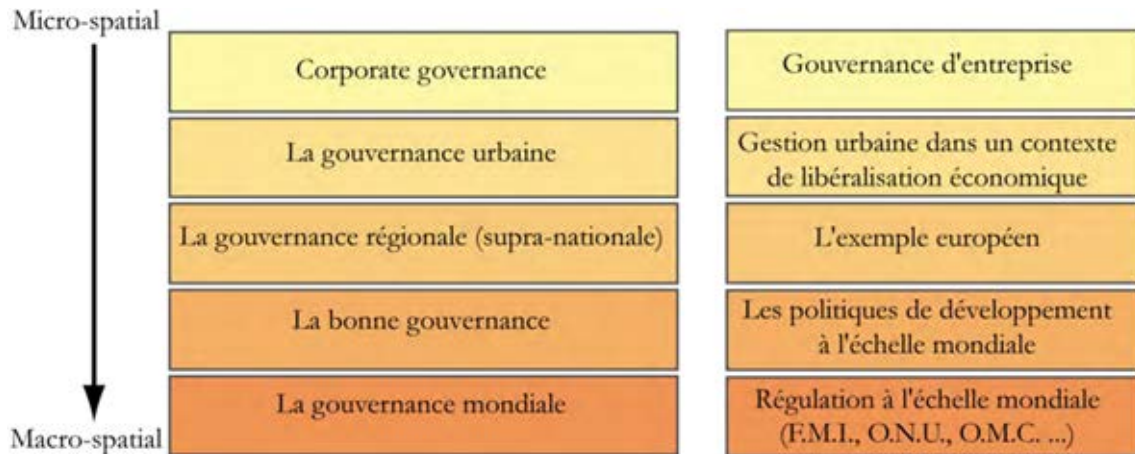


Fig 11. Relative aux échelles de la gouvernance [16].

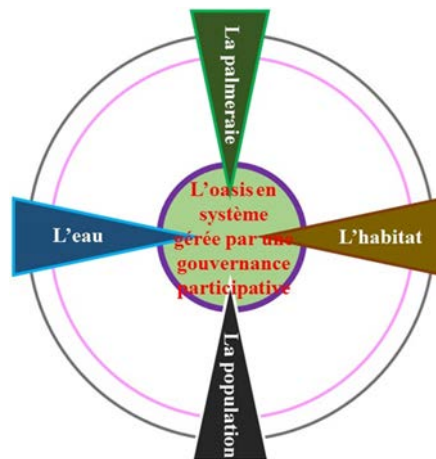


Fig 12. Structure de l'oasis et de son système oasisien. Etabli par l'auteur.

En revanche, l'oasis jamais était l'addition de trois éléments : l'eau, la palmeraie et l'habitat. L'oasis c'était et pour toujours un système cohérent et harmonieux en soi-même et avec son environnement immédiat, dont elle était gérée par sa population et pour leur bien présent et future.

Les gens qui habitaient l'oasis participaient à la gestion de l'oasis et par l'application et le respect aux décisions du conseil de l'oasis. La gouvernance participative était sous forme de gestion participative de l'eau, participation collective dans la construction de nouvelle maison, gestion participative du ksar, etc.

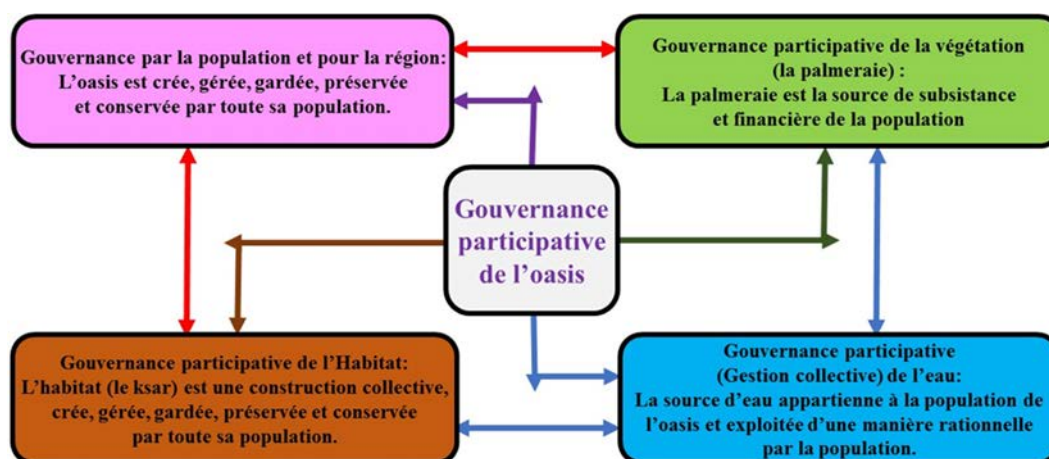


Fig 13. Relative à l'organisation de l'oasis et la gouvernance participative.

Etablie par l'auteur.

La création de la plupart des oasis entre le VIII^e et le XIV^e siècle, période florissante du commerce transsaharien, établit un lien étroit entre commerce et développement du système oasien.

Mais les fonctions des oasis ne se limitent pas au seul rôle d'étapes ou de relais, car les populations sédentaires vivaient en grande partie des revenus issus de la production agricole oasienne [11].

- Fonction agricole : c'est une production très variée fourni les besoins alimentaires de base pour la population de l'oasis et les gens des caravanes en plus c'est une monnaie d'échange avec les produits des autres régions.

- Fonction stratégique : oasis était importante à l'époque du commerce transsaharien. Où les oasis offraient aux commerçants les : lieux d'échange, centres d'approvisionnement, relais et carrefours.

Cette fonction s'est renforcée après l'indépendance avec le souci grandissant du pays à marquer ses frontières et à maîtriser son territoire saharien vaste et sous-peuplé.

- Fonction récréative : oasis est récente et s'est renforcée avec le développement du tourisme saharien. Des oasis s'ouvrent au tourisme, profitant de la nouvelle donnée et de l'afflux d'investissements publics ou privés.

- Fonction culturelle : cette fonction n'est pas moins importante des autres fonctions ; le coté identitaire et symbolique des oasis nous donne repère à l'histoire de la région et de sa population. C'est cet attachement affectif à des espaces à fortes contraintes qui explique l'acharnement à mettre en valeur et à s'installer dans des régions sahariennes. En plus les oasis se construisent sur cinq principes fondamentaux [33] :

- Agriculture et autonomie alimentaire.
- Éco-construction et sobriété énergétique.
- Mutualisation : ce point est contraire à l'individualisme occidental.
- Une gouvernance respectueuse.
- L'accueil et l'ouverture sur le monde, dont les oasis sont les lieux de vivre ensemble et cohabitent plusieurs cellules familiales ensemble.

5. Démarche participative

L'oasis était un milieu géographiquement isolé au Sahara, fondé sur la préservation de toutes les ressources locales, surtout la source d'eau, tout en créant un écosystème particulier pour faire réussir et préserver un biotope. La notion de l'oasis va disparaître dans l'absence d'une participation citoyenne et dans un cadre de développement harmonieux et participatif qui garantira et assura sa permanence [34].

Vu les transformations sociales que-ont connu les villes sahariennes et la perte du système oasien d'une part et la valeur des ksour d'autre part, le lancement d'une démarche participative s'avère nécessaire où tous les citoyens jouent leurs rôles tant que acteurs dans l'objectif de réussir un développement local durable tout en exploitant les principes du système oasien géré par une gouvernance participative.

Rappelant bien que les villes algériennes et surtout du sud passent par une phase de transition et de changement dans tous leurs états, toutes les composantes de nos villes : populations, milieu environnemental, conditions de vie, ressources naturelles, coutumes et traditions ...etc. sont en mutation de croissance et de changement. Tout cela nous encourage à bien penser à cette démarche participative inspirée d'un modèle a prouvé sa réussite à travers le temps, réussite d'éco-socio-système dont il exprime les interactions qui existent entre : l'écologie, l'économie et la société, c'est-à-dire, des interactions : Équilibrées, autonomes, stables et complexes avec leur environnement quotidien (palmeraie / habitat / eau)

D'après le site web : <http://www.ecosociosystemes.fr/ecosociosysteme.html> « *La notion d'éco-socio-système exprime les interactions qui existent entre l'écologie, l'économie et la société (données sociologiques, politiques et culturelles) à l'intérieur d'un espace homogène, c'est-à-dire un espace dont on connaît les composantes physicochimiques, biologiques et anthropiques* ».

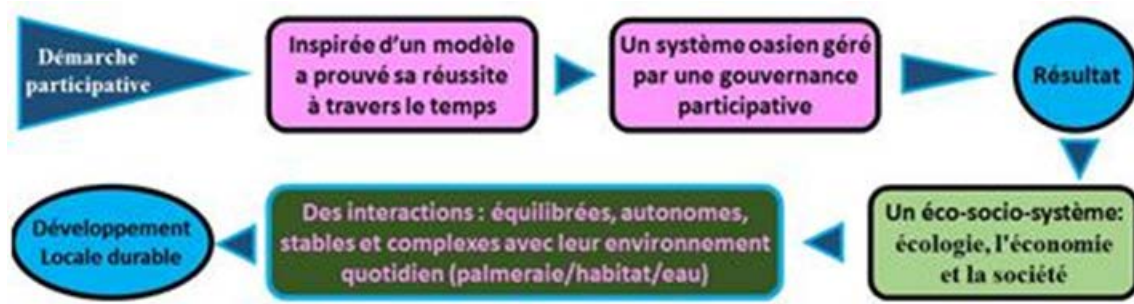


Fig 14. Relative à la démarche participative. Etablie par l'auteur / [34].

5.1 Pourquoi la démarche participative ?

D'après BLATRIX Cécile, (2000) « *L'injonction participative gagne l'action publique dans son ensemble, et plus particulièrement les politiques touchant à l'environnement, à l'aménagement du territoire et au cadre de vie* » [35].

Et selon le même auteur, puisque les interventions publiques se développent dans tous les secteurs et tous les domaines de la vie quotidienne, on doit se baser sur les conceptions du citoyen d'une part, et de la définition de l'intérêt général, d'autre part, pour l'intérêt général, il est représenté dans « l'utilité publique » tous les citoyens se sont des bénéficiaires et en même temps des acteurs dans la création de leurs bonheurs. A mentionner ici que « l'intérêt public » et « l'intérêt privé » se dissimulent dans un seul intérêt « l'intérêt général » de la société [36].

Or, l'adoption de la démarche participative nous conduira à l'appropriation de la logique du développement local durable d'une part et un renouvellement de la participation publique d'autre part. En revanche, la participation est devenue l'approche d'intervention autour de laquelle se fonde un consensus de toute la population et pour but d'impliquer toute la population aux différentes étapes de réalisation d'un projet pour l'intérêt de toute cette population. Cette approche autorise toutefois diverses pratiques [37] :

- Information : action de donner (unilatéralement) des renseignements.
- Consultation : action de solliciter un avis.
- Concertation : action d'échanger des avis (préétablis) et de rechercher un compromis.
- Dialogue : action d'échanger mutuellement et équitablement des points de vue et propositions.
- Implication : action de s'engager dans un processus ou d'y engager sa responsabilité.

- Participation : action de s'associer activement à un processus.
- Appropriation : action de faire sien et de s'emparer en tant que partie prenante.
- Adhésion : action de s'allier et de partager totalement les objectifs.

5.2 Mise en action de la démarche participative : Contribution pour un développement local durable.

Cette contribution est basée sur un processus de décision participatif inspiré de la gouvernance des oasis pour assurer un développement local durable des villes sahariennes.

- Rappelant que le terme « participation » désigne le processus par lequel les parties prenantes influencent les initiatives de développement, les décisions et les ressources qui les affectent et en partagent le contrôle. (...) La participation n'est pas un processus uniforme, mais plutôt, un continuum de méthodes qui vont de la diffusion d'informations, la collaboration, la coordination, la consultation et la représentation politique jusqu'à la recherche de type participatif » [38].
- L'appropriation de la ville par ses habitants, l'exemple de l'oasis : (palmeraie/ eau/ ksar)
- L'adoption de la notion de la gouvernance participative, l'exemple de l'oasis.
- L'application de la gouvernance dans son sens de « l'exercice de l'autorité : économique, sociale et administrative pour gérer et développer un pays ou une ville » [39].
- L'instauration d'une gouvernance qui prendra en compte une participation citoyenne, pour responsabiliser la population face aux enjeux du développement local durable. A travers la gouvernance, on trouve l'organisation d'un mode de concertation entre les élus, services, les associations et les citoyens. L'objectif de la gouvernance, c'est de répondre à la transparence, la démocratie et à la participation du développement local durable. Il s'agit d'associer la population de façon plus importante, plus vivante, et surtout plus réactive, au processus de prise de décision [40].
- Participation et la collaboration de tous les acteurs (participants) et la société civile dont l'objectif d'une "bonne gouvernance", qui se définira par : « une obligation de rendre compte de tout, la transparence, l'efficacité et l'efficacités, la réceptivité, la prospective, et la primauté du droit » [16].
- Participation de toute la population à travers ses représentants à la décision.

- Participation des acteurs selon des concertations favorables et dans tous les secteurs et domaines « Exprimer des avis », de réfléchir à l'intérêt collectif, l'intérêt de tout le monde, jusqu'on arrive à l'intérêt général, et enfin à l'intérêt pour l'espèce humaine, dans cette définition la notion de durabilité sera présente. Les citoyens « acteurs / participants » cherchent le retour sur l'expérience déjà acquise en prenant appui sur l'action collective (la vie communautaire de l'oasis) [41].
- Toute la population (à travers ses représentants) participera et influencera positivement les actions de tous les projets afin de tirer profit des ressources locales introduit dans l'espace de la ville [42].
- La réalisation de diagnostics participatifs ainsi que la mise en place de structures censées assurer la participation des citoyens à la prise de décision par ses représentants ou élus [43].
- Chercher l'intérêt général, représenté dans « l'utilité publique » où tous les citoyens se sont des bénéficiaires et en même temps des acteurs (participants) dans la création de leurs bonheurs ; en plus, rendre l'intérêt privé lui-même l'intérêt public.
- Pour les villes sahariennes, il faut : valoriser les potentialités naturelles de ces villes-là surtout en matière agricole, la région des Ziban et Oued-Righ sont également plus favorisée en plus la maîtrise du milieu oasien, la mise en valeur des spécificités sahariennes et donner plus d'importance à la dimension environnementale.

6. Conclusion

La phoenisiculture et l'agriculture oasisienne en général a constitué la principale ressource des populations locales des oasis en plus une autonome économique qui leur a permis de survivre dans un territoire hostile. On a essayé à travers cet article de tirer des leçons à propos la gestion des oasis et le mettre le tout dans un cadre d'une démarche participative dans l'objectif de contribution pour le développement local durable des villes sahariennes.

Le fond de cette démarche se base sur la gouvernance participative qui prendra en compte la participation citoyenne, pour responsabiliser la population face aux enjeux du développement local durable d'une part et mettre « l'intérêt général » avant « l'intérêt privé », il est représenté dans « l'utilité publique » tous les citoyens se sont des bénéficiaires et en même temps des acteurs dans la création de leurs développement et bonheurs.

7. Références

- [1] Rognon Pierre ; Biographie d'un désert : le Sahara ; édition : L'Harmattan ; 347 pages. (1994).
- [2] Hanafi, A.; Alkama, D.; Role of urban vegetal in improving the thermal comfort of public spaces in a contemporary Saharan city. *Energy Procedia* 119 (139 – 152), (2017) Elsevier.
- [3] Bouquet Christian, « Le Sahara entre ses deux rives. Éléments de délimitation par la géohistoire d'un espace de contraintes », *Géoconfluences*, (décembre 2017) .URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/afrique-dynamiques-regionales/articles-scientifiques/sahara-entre-deux-rives>
- [4] Fontaine Jacques ; INFRASTRUCTURES ET OASIS-RELAIS MIGRATOIRES AU SAHARA ALGÉRIEN ; (2005) ; 4 n° 644 | pages 437 à 448 ; Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2005-4-page-437.htm>
- [5] Brakchi S. ; Disparités socio-spatiales en Algérie, approche statistique et cartographique. Thèse de doctorat, Université de Provence. 364 pages ; (2006).
- [6] Chehema Abdelmadjid ; LE SAHARA EN ALGERIE, SITUATION ET DEFIS ; L'effet du Changement Climatique sur l'élevage et la gestion durable des parcours dans les zones arides et semi-arides du Maghreb » Université KASDI MERBAH - Ouargla-Algérie, du 21 au 24 Novembre 2011)
- [7] Côte Marc ; Pays, Paysages, Paysans d'Algérie. 282 p. ; Paris, CNRS Editions, (1996).
- [8] A. Hanafi et D. Alkam ; Stratégie d'amélioration du confort thermique d'une place publique d'une ville saharienne 'Biskra/Algérie ; *Revue des Energies Renouvelables* Vol. 19 N°3 (2016) 465 – 480.
- [9] Roux. M. ; Le désert de sable, le Sahara dans l'imaginaire des français (1900-1994), Paris, l'Harmatan, 204p. (1996).
- [10] Gaucher G ; traité de pédologie agricole. Les facteurs de la pédogenèse ; Edition : Dunod, Paris ; 697 pages. (1981).
- [11] Belguidoum Saïd ; Urbanisation et urbanité au Sahara. In: *Méditerranée*, tome 99, 3-4 / (2002). Le Sahara, cette «autre Méditerranée» (Fernand Braudel) pp. 53-64)
- [12] CAPOT. R. ; « Géographie de la circulation sur les continents ». (1953) Gallimard, Paris.
- [13] LEVY. J., LUSSAULT M. ; Dictionnaire de la géographie, Paris, Belin 1003 p. (2003)

- [14] Bensaad A. ; « Eau, urbanisation et mutations sociales dans le Bas Sahara ». (2005) Karthala – IREMAM, Paris – Aix-en-Provence.
- [15] Farhi B. E. et Hadhaga F. Z ; VILLE OASIENNE ET VILLE SAHARA : CONTROVERSE CONCEPTUELLE ENTRE RURBANITE ET CONTEXTUALITE ; Courrier du Savoir – N°25, (Février 2018), pp81-92
- [16] Kouzmine, Y; dynamiques et mutations territoriales du Sahara algérien vers de nouvelles approches fondées sur l’observation. Géographie. Université de Franche-Comté, (2007). Français.
- [17] Rahal Bouziane et al ; Les oasis algériennes : richesse mais diversité menacée. Revue des régions arides, numéro spécial 24 (2/2010) ; actes du 3eme meeting international « Aridoculture et cultures oasiennes »
- [18] Hanafi abdelhakim ; Habitat, eau et végétation, Trilogie pour une ville saharienne durable ; acte de séminaire national : Villes durables et projets urbains partagés le : 4 et 5 / 11 / (2018) ; université de Guelma.
- [19] Khiari Abdallah, « Systèmes oasiens traditionnels, entre pérennité et abandon. », Les Cahiers d’EMAM [En ligne], 30 (2018), mis en ligne le 18 mai 2018, consulté le 18 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1531> ; DOI : 10.4000/emam.1531
- [20] Zella . L et al ; gestion de l’eau dans les oasis algériennes ; Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n 05, (Juin 2006), pp.149-156.
- [21] Remini, B. ; La disparition des ghouts dans la région d’El Oued, Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n° 05, (Juin 2006), pp.49-62.
- [22] Charoy, J., Torrent, H. ; Origine, gestion de l’eau, évaluation des aquifères dans les Oasis, Revue options méditerranéennes, CIHEAM, Série A, n.11, 229-235. (1990).
- [23] A. Hanafi et D. Alkama ; Vers la meilleure solution d’optimisation du confort thermique des places publiques de la ville de Biskra/Algérie ; Revue des Energies Renouvelables Vol. 22 N°2 (2019) 189 – 204
- [24] Layachi Abdeldjebar ; approches anthropo-morphologiques et éco-paysagères des cites sahariennes ; polycopie de cours ; usto-mb 2017/2018 ; universite des sciences et de la technologie d’oran ; (2018).
- [25] Mahrouk Kaci, «Tamentit, Cité du désert ou le patrimoine comme référence dans l’enseignement de l’architecture », Habitat : tradition et modernité (H.T.M). Cité par Layachi Abdeldjebar ; (2018)

- [26] Moussaoui Abderrahmane ; Espace et sacré au Sahara. Ksour et oasis du sud-ouest algérien, (2002) ; CNRS Éditions, Paris, 291 p.
- [27] Côte Marc ; Des oasis zones de mise valeur : l'étonnant renouveau de saharienne. In: Méditerranée, tome 99, 3-4- (2002). Le sahara, cette «autre Méditerranée» (Fernand Braudel) pp. 5-14;doi : <https://doi.org/10.3406/medit.2002.3253>
- [28] Battesti. V ; « Les échelles temporelles des oasis du Jérid tunisien », *Anthropos* 95, (2000) ; vol. 95, n°2, pp. 419-432.)
- [29] Lasram, M. ; Les systèmes agricoles oasiens dans le sud de la Tunisie, *Revue options méditerranéennes*, CIHEAM, Série A, n.11, 21-27. (1990).
- [30] Messar E.M. ; Le secteur phoenicicole algérien : Situation et perspectives à l'horizon 2010 ; in Ferry M. (ed.), Greiner D. (ed.) ; Le palmier dattier dans l'agriculture d'oasis des pays méditerranéens ; Zaragoza : CIHEAM ; Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 28 ; (1993) ; pages 23- 44.
- [31] Clouet Yves. «Les oasis », *Mappemonde*, n°4, pp. 44-48. / *Mappemonde : revue trimestrielle sur l'image géographique et les formes du territoire avec le soutien de l'InSHS du CNRS* ; (1995).
- [32] Sørensen Eva & Torfing Jacob ; Collaborative Innovation in the Public Sector ; *The Innovation Journal: The Public Sector Innovation Journal*, Volume 17(1), (2012),
- [33] site web : <https://www.colibris-lemouvement.org>
- [34] Salhi Abdelkader ; Transformations spatiales et dynamiques socio-environnementales de l'oasis de Ouargla (Sahara algérien). Une analyse des perspectives de développement ; Page : 156 ; Thèse de Doctorat en Géographie ; Ecole Doctorale « Espaces Cultures Sociétés » (ED 355) ; Aix-Marseille Université ; (2017).
- [35] Blatrix Cécile ; La démocratie participative, de mai 68 aux mobilisations anti-TGV. Processus de consolidation d'institutions sociales émergentes, Thèse de doctorat en Science politique, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne ; (2000) ; 611 pages.
- [36] Morand Charles Albert ; L'État propulsif. Contribution à l'étude des instruments d'action de l'État, Paris, Publisud, (1990)
- [37] Geneviève Simard ; la participation au développement local le cas du Niger ; mémoire de la maîtrise en science politique ; (2008) ; université du Québec à Montréal.
- [38] Edgerlon, I, K. McCJean, C. Robb, P. Shah and S. Tikare ; «Participatory Processes in the Poverty Reduction Strategy», in *Poverty Reduction Strategy Sourcebook*. Washington 2001; D.C.: The World Bank, p.2.

- [39] Joerin. F et al ; JOERIN F., NEMBRINI A., REY M.-C., DESTHIEUX G., (2001) : « Information et participation pour l'aménagement du territoire. Rôle des instruments d'aide à la décision », *Revue internationale de Géomatique*, vol. 11, n°3-4, pp. 309-332.
- [40] Herbaux P. ; *Intelligence territoriale, repères théoriques*, (2007) ; Paris, L'Harmattan, 194p.
- [41] Tapie-Grime Muriel et al ; TAPIE-GRIME Muriel (dir), BLATRIX Cécile, MOQUAY Patrick ; *Développement durable et démocratie participative, la dynamique performative locale ; Développement durable et démocratie participative, la dynamique performative locale*. Centre de Recherche sur l'Action Locale Université Paris 13; (2007) ; www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca
- [42] Doligez, F. ; «La participation : un cadre d'analyse», in *Journée d'Étude IRAM (2003) "De la Participation à l'Empowennement* », Paris, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement, p.S. (2003) ; En ligne: <http://www.iram>
- [43] Lavigne-Dejvilie P. et Mathieu M. ; *Le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et comme processus social* », in *Journée d'Étude IRAM ; (2003) « De la Participation à l'Empowerment*. Paris, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement, p.2. En ligne : http://www.iram-fr.org/documents/journees_études/
- [44] Gueliane Nora ; "Qu'est-ce qu'un ksar pour un Mozabite ?" dans *Le carnet du Centre Jacques Berque*, publié le 16 juillet 2019 ; (2019) ; <https://cjb.hypotheses.org/698>.